

ARRÊTÉ
Portant réglementation de la circulation

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2213.1 ;
Vu le code de la route et notamment les articles R. 411-25, R. 411-8 et R. 413-1 ;
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, livre 1, huitième partie, signalisation temporaire ;
Vu la demande d'arrêté de police de la circulation déposée par l'entreprise Sotranasa dont le siège social se situe à 35 Boulevard Saint Assisclé _ 66 000 PERPIGNAN en date du 19 janvier 2021 ;
Considérant que pour permettre les travaux de remplacement d'un poteau télécom au lieu-dit Malabouysse et afin d'assurer la sécurité du personnel d'intervention et des usagers de la voie, il y a lieu de réglementer la circulation.

ARRÊTÉ

Article 1 : Du lundi 15 février au vendredi 14 mai 2021, la circulation d'une partie des voies (cf plans) sera règlementée par alternat soit par feux tricolores ou manuellement avec basculement de sens de circulation sur chaussée opposée. En agglomération, la vitesse sera limitée à 30km/h et 50km/h hors agglomération.

Article 2 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière (livre 1, huitième partie, Signalisation temporaire) seront mis en place par l'entreprise Sotranasa

Article 3 : Les dispositions définies par le présent arrêté prendront effet le jour de la mise en place de la signalisation.

Article 4 : Les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.

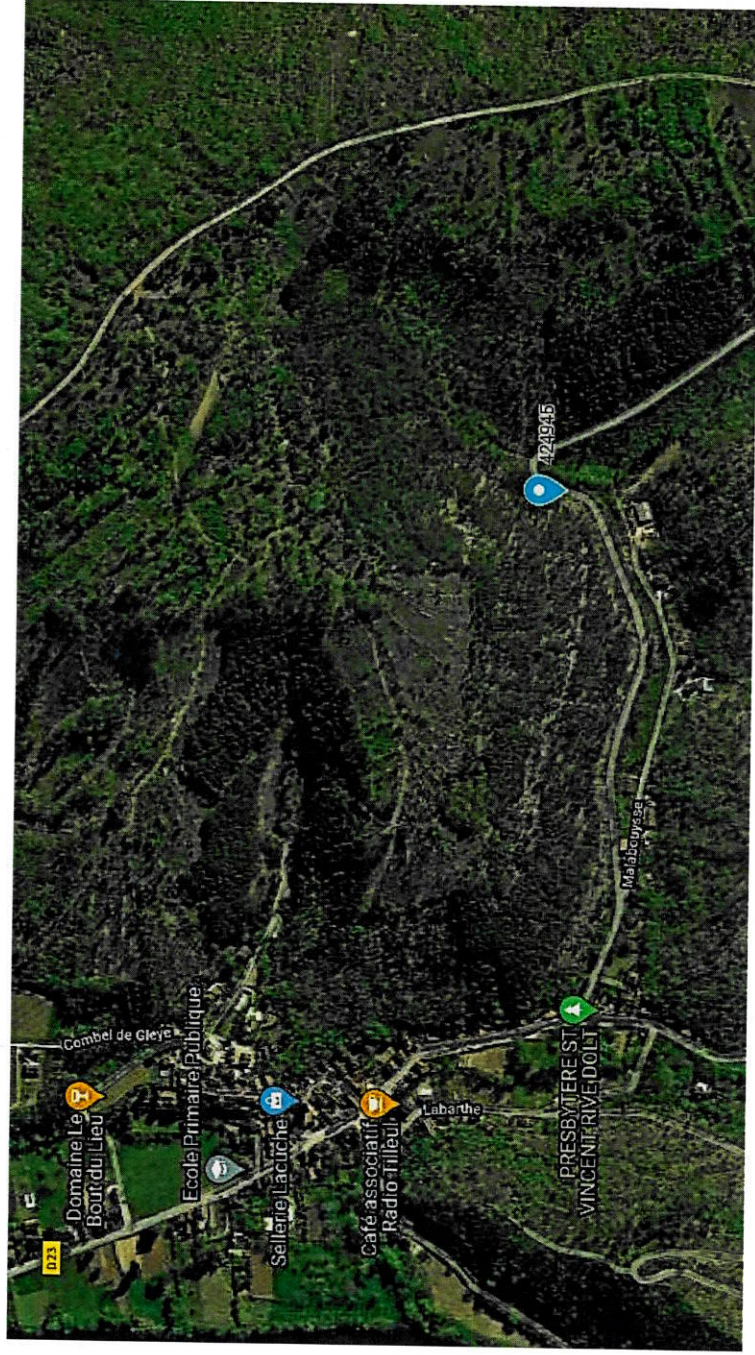
Article 5 : Le Maire et le commandant du groupement de Gendarmerie du Lot sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Saint-Vincent-Rive-D'Olt,
le 19 janvier 2021
Le Maire, Raoul DEBAR



DESTINATAIRES :

- Entreprise Sotranasa
- Le Commandant du Groupement de Gendarmerie



ID	CENTRE	DLO	ALV	NUM	commune	voie	latitude	longitude
A112192518	DLO		ALV	424945	Saint-Vincent-Rive-d'Olt		44°27'47.3280"N	01°18'32.8020"E